

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – PROJET DE LOI

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	07.02.2023	19h36	23.154	DFDS
Annule et remplace				

**Auteur-e(-s) : Groupe VertPOP et une députée du Centre**

**Titre : Projet de loi modifiant le décret portant sur les établissements scolaires de la formation professionnelle (Autonomie de chaque site)**

*Le Grand Conseil de la République et Canton de Neuchâtel,*

sur la proposition de la commission...

*décète :*

**Article premier** Le décret portant sur les établissements scolaires de la formation professionnelle, du 22 février 2005, est modifié comme suit :

*Art. premier, al. 3*

<sup>3</sup>La formation des adultes dispensée dans les pôles de compétences est coordonnée par la direction générale du CPNE avec les directions des pôles concernés. Chaque site conserve son autonomie.

**Art. 2** Le présent projet de loi est soumis au référendum facultatif.

**Art. 3** <sup>1</sup>Le Conseil d'État fixe la date d'entrée en vigueur de la présente loi.

<sup>2</sup>Il pourvoit, s'il y a lieu, à sa promulgation et à son exécution.

Neuchâtel, le

Au nom du Grand Conseil :  
*La présidente,*

*Le secrétaire général,*

**Motivation** (facultatif) :

**Demande d'urgence : NON**

**Auteur-e ou premier-ère signataire : prénom, nom (obligatoire) :**

Armin Kapetanovic

Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Adriana loset	Julien Gressot	Aurélie Gressot
Oskar Favre	Niel Smith	Marc Fatton
Marina Schneeberger	Céline Dupraz	Léa Eichenberger
Olivier Beroud	Fanny Gretillat	Nathalie Schallenberger